

# NEGOFIL

## LA NEWSLETTER DU NEGOCE



NEGOFIL, la newsletter de la FDMC,  
Organisation professionnelle des Distributeurs de Matériaux de Construction

### Agenda



- **4 Avril** : Assemblée générale Grand Est à Metz - Réunion au ministère de la transition écologique : « Moratoire REP PMCB – réunion de lancement de la concertation »
- **7 avril** : Commission sociale « classifications »
- **9 avril** : Réunion du Comité Directeur de la FDMC - Commission RSE de la FDMC - CA Constructys
- **15 avril** : Signature du Contrat Régional de Filière Bâtiment, Travaux Publics, Négoce de Matériaux 2024-2028

### La FDMC engagée dans les réflexions nationales sur l'intelligence artificielle dans le commerce

Le 2 avril, la FDMC a participé à la plénière du Conseil National du Commerce (CNC) à Bercy, en présence des ministres Véronique Louwage et Clara Chappaz. Consacrée à l'intelligence artificielle dans le commerce, cette rencontre a permis d'explorer les enjeux technologiques, éthiques et économiques liés à l'IA, avec de nombreuses applications transposables au secteur du négoce. Convaincue du potentiel transformateur de l'IA – en matière de productivité, d'automatisation et de création de valeur – la FDMC participera au groupe de travail dédié que le CNC s'appête à lancer, marquant sa volonté d'anticiper les mutations technologiques et d'accompagner les distributeurs de matériaux de construction dans leur adaptation.



### Fraudes aux aides publiques : la FDMC veille aux impacts pour la filière

La FDMC suit avec attention les travaux parlementaires en cours autour de la proposition de loi visant à lutter contre les fraudes aux aides publiques, examinée en séance publique au Sénat depuis mardi 2 avril. L'article 3 ter de ce texte prévoit deux mesures conséquentes : l'interdiction de la sous-traitance en cascade au-delà de deux rangs et l'obligation, pour les entreprises facturant des travaux de rénovation aidés, de disposer d'un signe de qualité.



Lors des débats, la date d'entrée en vigueur de cette obligation de qualification pour les entreprises facturantes a été reportée au 1er janvier 2027. Ce calendrier laisserait au Gouvernement le temps nécessaire pour définir les critères de ce futur signe de qualité, adaptés aux spécificités des acteurs du secteur. Ces travaux réglementaires seront donc déterminants pour la mise en œuvre effective du dispositif.

À ce stade, l'issue du texte demeure incertaine puisqu'il doit encore être examiné en commission mixte paritaire. La FDMC reste pleinement mobilisée pour défendre les intérêts de ses adhérents et surveille avec vigilance les implications pratiques, économiques et juridiques de ces mesures pour l'ensemble de la profession.

### REP PMCB : La FDMC auditionnée au Sénat



Alors que l'obligation de collecte des distributeurs entre dans une phase de réajustements liés à l'aménagement de l'obligation dans un rayon de 5 km autour du point de vente, plusieurs rendez-vous institutionnels se dessinent pour la FDMC. Le vendredi 4 avril, une réunion stratégique se tiendra au ministère de la Transition écologique. Elle réunira la FDMC et les acteurs de la filière pour engager les bases d'une refondation. Cette dynamique de refonte intervient dans un contexte où une proposition de loi, visant à exclure les produits du bois de la REP PMCB, est en cours d'élaboration au Sénat.

La FDMC a reçu par ailleurs une invitation de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat. Cette audition portera sur la loi AGECE pour thème : « Acteurs économiques des matériaux de construction ».

Les représentants de la FDMC seront au rendez-vous pour porter la voix du négoce de matériaux de construction devant les sénateurs.

### Foulées du Négoce 2025 : en route pour la 3e édition !



Le compte à rebours est lancé : du 15 septembre au 15 octobre 2025, la FDMC donne rendez-vous à l'ensemble des collaborateurs du négoce pour participer à la 3e édition des Foulées du Négoce, la course solidaire et connectée des distributeurs de matériaux de construction. Les inscriptions sont désormais ouvertes pour cet événement à la croisée du sport, de la solidarité et de l'engagement environnemental. Participer à cette manifestation, c'est agir à la fois pour la santé des collaborateurs, l'image du négoce et en faveur de la biodiversité. Des webinaires d'information seront organisés prochainement pour accompagner les entreprises dans leur mobilisation.

Rejoignez le mouvement !  
Contactez-nous : [federation@fdmc.org](mailto:federation@fdmc.org)

### Avantage en nature : quels impacts pour vos entreprises ?



Conformément aux orientations de la Loi de finances pour 2025, un arrêté du 25 février augmente de manière significative l'avantage en nature pour les véhicules de fonction **mis à disposition à compter du 1er février 2025**. L'impact financier de cette réforme dépend de plusieurs paramètres tel que le type de motorisation, le mode d'acquisition (achat ou location), la méthode d'évaluation (réel ou forfait), et peut s'avérer particulièrement significatif dans certaines situations.

En lien avec la MEDEF et la CPME nous vous invitons à nous transmettre des **exemples chiffrés concrets illustrant l'impact sur vos entreprises**, ainsi que tout retour sur d'éventuelles difficultés opérationnelles rencontrées.

Pour en savoir plus sur ce dossier : espace adhérent / rubrique social

### Lancement du Club RH Centre-Val de Loire



Lancement officiel, ce jeudi 27 mars, du **Club RH Centre-Val de Loire dédié aux entreprises du Négoce des Matériaux de Construction**, en partenariat avec Constructys Centre-Val de Loire et la FDMC Centre-Val de Loire.

Sous la houlette de son Président **Antoine JOCHYMS**, ce club se veut un espace d'échanges et de collaboration autour des enjeux majeurs de notre secteur : **formation, recrutement, compétences et emploi**.

**Une première rencontre riche en échanges**. Les participants ont pu approfondir plusieurs sujets clés tels que les conditions de prise en charge des formations, le **FSE +2025** et ses opportunités ou encore le **Diagnostic performance**, illustré par un retour d'expérience concret.

### Actions de promotion des métiers



Mardi 25 mars, la **Fédération Distributeurs Matériaux de Construction** a eu le plaisir d'intervenir lors d'une visioconférence, intitulée « Instant Pro », organisée dans le cadre de l'accord signé avec **France Travail PACA**.

L'objectif était de présenter le secteur et les métiers du négoce de matériaux de construction à une trentaine de conseillers France Travail PACA pour mieux faire connaître le secteur et permettre aux conseillers d'accompagner efficacement les candidats dans leur parcours professionnel.

À cette occasion, nous avons partagé des outils et ressources élaborés par la Fédération pour valoriser les opportunités d'emploi.

### Assemblée Générale de la FDMC - 11 Juin 2025



Rendez-vous statutaire et indispensable, l'**Assemblée Générale de la FDMC** se déroulera le **Mercredi 11 Juin 2025 à 10h45** dans les salons et jardins de la Maison de l'Amérique Latine à Paris. L'ensemble des adhérents est invité à participer à ce moment de convivialité et de travail au cours duquel la Présidente Marie ARNOUT présentera rapport moral et rapport d'activité 2024.

Pour en savoir plus et vous inscrire : [federation@fdmc.org](mailto:federation@fdmc.org)

FDMC  
Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction  
215 bis, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris  
[www.fdmc.org](http://www.fdmc.org) Email : [federation@fdmc.org](mailto:federation@fdmc.org)

